Numéro 128 — Mars 1966

AMICALE DE MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR... AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction-Administration : 31, Bd Saint-Germain, PARIS Ve - Tél. DANton 54-51 - C.C.P. Paris 5331-73

**La générosité du cœur éveille et multiplie la générosité des actes...**

# CLERMONT-FERRAND

## nous recevra les

## Samedi 28, Dimanche 29 & Lundi 30 Mai

**(Fêtes de la Penteçôte)**

## POUR NOTRE CONGRÈS NATIONAL

### SAMEDI 28 MAI

8 h — Rassemblement des Congressistes gare d'Austerlitz, dans le hall de distribution des billets grandes lignes.

9 h — Départ de PARIS, gare d'Austerlitz, en compartiments 2e classe. — Possibilité de déjeuner au wagon-restaurant.

14 h 40 — Arrivée en gare de CLERMONT-FERRAND. — Installation dans les hôtels.

16 h 30 — Inauguration de l'Exposition sur la Déportation.

17 h 30 — Réception des Congressistes à l'Hôtel de Ville de Clermont. — Vin d'honneur.

19 h — Dîner en commun dans les hôtels.

21 h — Projection d'un film documentaire sur l'Auvergne, et du film tourné dans le cadre de Mauthausen et des commandos à l'occasion de la célébration du XXe Anniversaire de la Libération des camps.

### DIMANCHE 29 MAI

7 h 30 à 8 h 15 — Petit déjeuner dans les hôtels. — Possibilité d'assister à la messe célébrée à la cathédrale par le Révérend-Père RIQUET.

9 h — Ouverture du Congrès au théâtre de CLERMONT.

11 h 15 — Fin du Congrès.

11 h 30 — Cérémonie au Monument aux Morts de Clermont-Ferrand. Dépôt de gerbe.

12 h — DEJEUNER EN COMMUN au restaurant de la gare routière.

15 h 15 — Départ des autocars pour l'excursion « Tournée des lacs », en passant par le Mont Dore.

20 h 30 — Retour à CLERMONT. Le dîner n'est pas prévu dans l'hôtel où vous descendez. Soirée libre pour les participants.

### LUNDI 30 MAI

8 h — Petit déjeuner à l'hôtel.

8 h 30 — Départ en autocars pour l'excursion facultative au PUY DE DOME.

11 h 30 — Retour à CLERMONT.

11 h 45 — Déjeuner dans les hôtels.

13 h 45 — Rassemblement des Congressistes en gare de Clermont.

14 h 19 — Départ de CLERMONT pour PARIS, compartiments 2e classe. (Voiture buffet sur le parcours.)

20 h — Arrivée à PARIS, gare d'Austerlitz.

# "CRÊPES-COCKTAIL"

## nouvelle version de

## "L'UTILE & L'AGREABLE"

Samedi 29 Janvier, c'était la traditionnelle « journée des crêpes » pour l'Amicale.

C'est chaque année l'occasion, pour de nombreux camarades, de se retrouver, en venant faire mettre à jour leur carte d'adhérent. Notre local du boulevard Saint-Germain s'était révélé vraiment trop exigu l'an dernier, tous les recoins étaient occupés, cela ressemblait assez au métro aux heures de pointe. C'est pourquoi la décision fut prise de retenir une salle à la « Mutualité » toute proche, une salle digne de l'ampleur que prennent désormais les grandes journées de l'Amicale.

Comme chacun sait — et comme le rappelle souvent Paul PICOT — l'appétit vient en mangeant. Pour une grande salle, pour une grande affluence, les crêpes c'étaient bien, mais insuffisant ; le petit vin rosé c'était bien, mais insuffisant ; payer sa cotisation 1966 c'était bien, mais insuffisant. Voilà pourquoi on a mis cette fois les petits plats dans les grands et pourquoi notre reprise des cartes, notre traditionnelle dégustation de crêpes en famille est devenue un « cocktail », mais oui ! de 5 à 7 bien entendu, avec champagne, whisky, sandwiches, « amuse-gueule », etc., tout ce qui convient à un buffet bien garni, avec les crêpes en plus !...

Voilà pourquoi aussi, à côté de la table de mise à jour des cotisations 1966, était installée une abondante exposition de livres, brochures, disques, sur la déportation et sur la résistance.

Voilà enfin pourquoi, à la foule nombreuse des déportés et familles de Mauthausen, se mêlaient nos invités, représentants des amicales-sœurs, des associations de la Résistance et de la déportation, des services ministériels, des anciens combattants et des pensions, des associations de tourisme et de voyage, des consulats des divers pays qui accueillent nos pèlerins-touristes.

C'est dire qu'il y avait de l'ambiance !

Dès 14 heures, de nombreux camarades arrivaient, notamment ceux venus de province pour le repas de commandos du lendemain. Comme toujours, d'émouvantes scènes de retrouvailles faisaient briller les yeux ; on se serrait les mains, on s'embrassait et on s'empressait de se demander des nouvelles d'un tel, ou d'évoquer le souvenir d'un ami disparu. A notre joie se mêle toujours une certaine retenue, une certaine pudeur devant les mères, les veuves, les fils et les filles de nos amis qui sont restés là-bas. Mais ces « familles » à qui nous devons tant nous comprennent bien, nous qui sommes rentrés, et participent en nombre toujours croissant à nos activités.

Ce samedi 29 janvier fut donc une grande journée et la direction de l'Amicale, VALLEY en tête, se multipliait pour recevoir les invités, les accompagnant au buffet, ou aux tables des salons attenants, ou vers le stand de livres et disques, présentant les uns et les unes aux autres, s'efforçant d'établir les contacts, de nouer les sympathies dont la grande famille de Mauthausen recueillera les fruits un jour ou l'autre.

Parmi ceux qui avaient répondu à notre invitation nous avons relevé les noms de :

M. BRUCKNER, Consul d'Autriche,

Mrs. JANOS HOBOR et BENO KISTAMAS, chefs de la section consulaire de l'Ambassade de la République Populaire hongroise,

Colonel CROOKSHANK, attaché militaire à l'ambassade britannique et Madame,

Ch. ROTH, représentant l'Amicale de Buchenwald,

Ed. MICHELET, Président de l'Amicale de Dachau, et

Dr ROCHE, Secrétaire Général.

Cl. FAURE, représentant l'Amicale de Natzweiler-Struthof.

Georgette WALLEE, représentant l'Amicale de Ravensbruck (également ancienne de Mauthausen), et Jany SYLVERE.

Nos amis BRUN et GOASGUEN, représentant l'Amicale de Dora-Ellrich et la F.N.D.I.R.P. (Seine-et-Oise), avec notre camarade CARRÉ.

Henri BAILLY, représentant les C.V.R.

M. Maurice SCHMITT, représentant l'A.R.A.C.

Il y avait aussi M. AVISSE, maire du 13e arrondissement, et Mme AMIEL, épouse de M. AMIEL, président de la Fédération Mutualiste de la Seine.

La Belgique était représentée par M. et Mme RACHEZ.

D'autres s'étaient excusés, et nous regrettons de ne pouvoir les citer tous, certains qu'ils ne nous en tiendront pas rigueur, pas davantage que ceux que nous avons pu omettre ci-dessus

Il convient cependant encore de signaler que nombreux étaient nos camarades espagnols.

A notre stand de littérature, ils dévalisèrent le stock de « Espana Espana », magnifique ouvrage que dédicaçait son auteur, notre cher Arthur G. LONDON (Gérard).

A ses côtés, Paul Tillard (Le Pain des temps maudits) et nos amis Bernard ISELIN (Histoire du Monde Contemporain - La guerre 1939-1945 - Les batailles qui ont fait la France) et Jacques DELARUE (Histoire de la Gestapo) ont également dédicacé leurs œuvres à de nombreux acheteurs.

Merci donc à tous ceux qui sont venus, à nos invités, aux familles, aux jeunes et à tous les anciens de Mauthausen, qui ont fait de cette sympathique réunion annuelle une grande et belle réalisation de notre chère Amicale.

André LAITHIER,
Melk - Ebensee - Loibl-Pass, 60.752.

# *Par la pensée et par le cœur*
# NOTRE PRÉSIDENT était parmi-nous...

*Mes chers amis,*

*Pour la première fois depuis plusieurs années, je ne serai pas parmi vous à l'occasion du déjeuner annuel de commandos. Je serai à Budapest avec la mission universitaire française, et la date de ce voyage était prévue depuis le début de l'automne dernier.*

*Il n'est pas vrai que les voyages forment la jeunesse. La mienne est entretenue, rénovée, accrue, embellie (hum !) par les heures que je passe avec ceux qui me sont chers, et vous savez combien vous êtes de ceux-là.*

*Je laisse le soin à Emile Valley de vous apporter de ma part une grande brassée d'amitié. Et comme j'aurai fait pénitence en étant près de vous, vous devrez me pardonner cette absence.*

*Je souhaite à tous une joyeuse et heureuse journée où, encore une fois, revivront les souvenirs de notre misère mais aussi de notre grandeur, et seront présents tous ceux que nous avons laissés là-bas.*

*Je vous dis encore combien je suis heureux de voir, année après année, le bloc sans faille que nous formons, et je vous adresse ma solide amitié.*

*Marc ZAMANSKY,*
*Président de l'Amicale,*
*ancien de Melk*
*Mle 63.334.*

## ...et le Dimanche 30 Janvier 1966
# NOUS ETIONS PRES DE 400
## au DEJEUNER des Commandos

Vous n'attendez pas de moi, j'espère, que je vous conte notre amical déjeuner du 30 janvier... par le menu.

Si tel était le cas, vous risqueriez fort, en effet, de rester sur votre faim. Et moi sur ma honte. Car j'avoue n'avoir pas prêté une attention particulière aux problèmes relevant de l'intendance. Tout ce que je puis affirmer c'est que le repas était mieux qu'honorable et qu'il n'y fut pas servi de rutabagas. Çà, je l'aurais quand même remarqué !

En fait, mes camarades, c'était vous que je dévorais des yeux et si j'avais soif, c'était de vous retrouver. Songez que depuis quinze ans, je ne m'étais pas assis avec vous autour d'une bonne table. Et que j'avais, par surcroît cette fois, vingt minutes de retard à l'appel !

Ces vingt minutes, d'ailleurs, j'avoue ne pas les regretter car elles m'ont permis de vous redécouvrir tous ensemble.

Croyez-moi, ça fait un choc ! Embrasser d'un seul coup d'œil 390 copains, se faufiler entre de grandes tables marquées « Ebensee », « Gusen », « Linz », « Melk », « Steyr »..., noter la présence de vos femmes et de vos enfants, se sentir happé, de-ci, de-là par une main amicale, entendre tout ce brouhaha sympathique, respirer cette ambiance de retrouvailles joyeuses... Oui, cela valait la peine !

Et si, comme je l'espère, il se trouve aujourd'hui pour me lire des camarades qui ont un peu délaissé l'Amicale et ce genre d'agapes fraternelles, je leur dis tout net :

**« Sortez donc enfin de votre coquille. Venez retrouver ceux qui ont « partagé avec vous les heures les plus marquantes de votre vie. Vous « éprouverez une joie telle que vous n'en n'avez pas connue depuis long- « temps et vous ne regretterez pas d'être venus. Je vous en parle d'expé- « rience, avec tout mon cœur et le seul souhait de trouver les mots « qui sauront vous convaincre. »**

Quant à vous, les fidèles, qui vous retrouvez régulièrement dans le souvenir et qui étiez venus de tous les coins de France, de Belgique et du Luxembourg, je puis bien vous confier l'impression première que j'ai ressentie en vous voyant :

**« La vie civile vous convient à merveille. »**

Cela étant, je vais vous dire une autre chose qui m'a frappé. Grands, petits, jeunes, moins jeunes, bruns ou blonds, vous avez tous le même regard... Oh ! je ne parle pas, bien sûr, de la couleur de vos yeux, mais de la flamme qui y luit.

Lorsque je suis entré dans cette salle de la Mutualité où déjà vous étiez groupés par affinités, cela m'est immédiatement apparu : vous avez une façon de planter vos yeux dans ceux des autres qui n'appartient qu'à vous. C'est à la fois franc, chaleureux, souriant avec, par instants, des voiles de tristesse subite.

Peut-être m'accuserez-vous de faire de la mauvaise littérature, mais qu'importe ! Tout cela je l'ai vraiment ressenti d'emblée alors que je cherchais à travers chacun d'entre vous, le rayé, le tondu, le paumé, le frère de misère et de grandeur que j'avais connu jadis.

Un mot encore, si vous le permettez. Je voudrais dire avec quelle émotion j'ai entendu VALLEY lire les messages adressés d'un peu partout par les absents qui ne nous avaient pas oubliés, voire d'Abidjan, et combien j'ai été bouleversé par les images filmées ramenées des derniers pèlerinages à Mauthausen et dans les principaux commandos.

Succédant au brouhaha joyeux du repas, le silence qui accompagne cette projection témoignait de la QUALITE de ce document.

André LAFARGUE,
Matricule 53.858, ancien d'Ebensee.

# ARRESTATION
## DU COMMANDANT D'EBENSEE

**Par l'intermédiaire de nos camarades luxembourgeois, nous venons d'apprendre que le tristement célèbre Hauptstürmführer GANZ, dit « Jules », ex-officier S.S. du K.L. Mauthausen, puis Lagërkommandant des camps de Wiener-Neustädt (1943) et Ebensee (1944-1945) aurait été enfin appréhendé par les autorités allemandes, près de Stuttgart où, depuis 20 ans, il exerçait tranquillement la profession de transporteur, bien entendu sous un faux nom.**

**En conséquence, nous demandons instamment à tous les déportés qui auraient subi ou été les témoins des sévices et exactions de ce sinistre personnage de bien vouloir nous adresser DE TOUTE URGENCE leurs témoignages circonstanciés afin que l'Amicale soit en mesure d'apporter au Procureur allemand, avant le 15 mars, un dossier d'accusation précis et particulièrement étoffé. De son côté l'Amicale constitue une Commission spéciale pour suivre de très près cette affaire, sans haine mais sans faiblesse.**

**Il serait en effet impensable que ce haut officier S.S., responsable du massacre de tant des nôtres, échappe définitivement à la justice des hommes et continue à couler impunément, sous nos yeux, une existence paisible et confortable.**

**Survivants, vos morts ne vous le pardonneraient pas !**

# FAMILLES DE NOS DISPARUS AMIS DÉPORTÉS

**Nous vous rappelons que si vous n'avez pas encore fait la demande de votre carte de Déporté Politique ou Résistant, n'oubliez pas que la forclusion est levée.**

**D'autre part, si vous connaissez des amis, familles de Déportés qui n'ont pas encore fait leur demande de carte, faites-leur faire immédiatement, car la levée de forclusion sera terminée le 1er JANVIER 1967.**

# SOUVENIR & VOYAGES

(Association touristique de l'Amicale de Mauthausen)
31, boulevard Saint-Germain, Paris (Ve). Tél. : 326-54-51

présentera COURANT MARS, dans un bulletin spécial, ses pèlerinages, voyages et séjours vacances pour l'année 1966.

Dès à présent nous vous proposons deux voyages printaniers ; les personnes intéressées par l'un d'entre eux, devront nous adresser leurs inscriptions avant le 15 MARS, dernier délai.

1° - CROISIERE DE PAQUES EN MEDITERRANEE « Temples, capitoles et mosquées » (à bord du m/s « Litva », 19 000 tonnes).

SICILE : Syracuse, l'Etna, Taormina, Palerme, Segeste, Agrigente, Selinonte.

LIBYE : Benghazi, Cyrene, Tripoli, Sabratha, Leptis, Magna.

TUNISIE: Ile de Djerba, Tunis, Carthage, Dougga, Sousse, Kairouan.

Départ de MARSEILLE le 31 mars 1966.

Retour à MARSEILLE le 13 avril 1966.

PRIX : 1.050 F.

PASSEPORT : Chaque passager doit posséder un passeport d'une validité de 6 mois.

DU 19 AVRIL AU 11 MAI :

2° - 1er MAI A MOSCOU (bateau et train).

Le Havre, Copenhague, Stockholm, Leningrad, par m/s « Kroupskaia » et « Estonia » - MOSCOU - Yalta, Istanbul, Le Pirée, Marseille par m/s « Ivan Franco ».

OU

DU 19 AVRIL AU 11 MAI :

MARSEILLE, Le Pirée, Istanbul, Yalta par m/s « Ivan Franco ». - MOSCOU - Leningrad, Stockholm, Copenhague, LE HAVRE, par m/s « Kroupskaia » et « Estonia ».

PRIX HORS-SAISON : Classe touriste : 1 400 F.

PASSEPORT : Chaque passager doit posséder un passeport d'une validité de 1 mois.

PROGRAMMES DETAILLES SUR DEMANDE.

APPEL DU TRESORIER...

Attention !

Dans un but de simplification et afin d'éviter tous frais supplémentaires, veuillez avoir l'amabilité de régler dès maintenant votre COTISATION 1966. Suivant décision du Conseil d'administration réuni le 9 janvier, le montant a été porté à :

10 F pour les déportés,
5 F pour les familles,

à verser au C.C.P. de l'Amicale de Mauthausen (31, boulevard Saint-Germain), n° 5331-73, Paris.

Vous faciliterez ainsi grandement la tâche de ceux qui, bénévolement, consacrent un temps très important à la tenue des comptes et aux opérations de recouvrement.

Un MERCI TOUT SPECIAL à ceux qui arrondiront leur cotisation...

Nous rappelons que l'Amicale a réalisé, à l'occasion du 20e anniversaire de la libération des camps, une exposition itinérante sur le camp de Mauthausen.

Nous rappelons aussi que cette exposition est à la disposition de nos adhérents pour la présenter dans leur ville.

Ecrivez-nous, nous vous donnerons tous détails et nous vous apporterons toute l'aide nécessaire à l'installation de cette exposition.

Un membre de la Commission de l'exposition viendra sur place aider et conseiller pour la bonne réalisation de cette présentation.

# DECLARATION sur l'action en Justice intentée devant le Tribunal de Dusseldorf par l'ex-Général LAMMERDING

Bien qu'il s'agisse d'un procès mettant en cause des citoyens allemands devant un tribunal de leur propre pays, et bien que la présente intervention, émanant de Français anciens combattants clandestins ou ayant résisté à l'oppression exercée par le général LAMMERDING en France occupée, pourrait paraître étrangère aux débats, les signataires représentant la quasi-totalité des associations d'anciens résistants et déportés, pensent nécessaire de porter un témoignage basé uniquement sur les données historiques et juridiques, par là même dignes d'être prises en considération, quelles que soient les circonstances.

Le combattant clandestin, qu'il soit tel à des fins militaires ou devenu insurgé par réaction et défense contre une oppression militaire, n'est pas protégé par les accords de La Haye et n'a rien à attendre que de la clémence ou de la générosité de son vainqueur. L'histoire a gardé souvenir de répressions particulièrement sanglantes.

Mais les sévices exercés contre des individus inoffensifs et le meurtre froidement préparé et perpétré de gens pacifiques sont des crimes qui, en aucune manière, ne sauraient se réclamer de ce que l'on appelle « les lois de la guerre », même si l'on osait prétendre que la connaissance de tels massacres était susceptible d'épouvanter et de désarmer un ennemi insaisissable.

Or, pénétrant à la tête de ses unités dans la ville de Tulle, le général LAMMERDING a envoyé ses hommes arrêter au hasard, à leur domicile, 99 habitants qu'il a fait pendre publiquement dans les rues et sur les places.

Un détail doit être donné, non pour souligner l'horreur d'une telle action, mais pour fixer un point de droit.

Dans un groupe qui attendait la mort, un enfant de 16 ans tremblait. Parmi les spectateurs, rassemblés de force, un homme de 37 ans, s'adressant au chef du détachement, dit : « laissez cet enfant et, s'il vous faut un homme, prenez-moi ».

Le gradé accepta et cet homme fut pendu.

Pour cet acte, le Gouvernement français lui a décerné la Légion d'honneur à titre militaire, ce qui, automatiquement et « post-mortem », lui a donné la qualité de combattant.

De tous les pendus de Tulle, voilà le seul au sujet duquel LAMMERDING puisse se prévaloir de l'exécution d'un combattant.

***

Les signataires ne jugent pas nécessaire de narrer, même de façon succincte, le trop célèbre massacre de toute la population du village d'Oradour-sur-Glane, sinon pour rappeler combien fut minutieuse et ordonnée la préparation, et lent ainsi que total l'anéantissement de ces malheureux, hommes, femmes et enfants, le village étant ensuite incendié sur leurs cadavres ; tout ceci exécuté, non par des soldats débandés, mais par une troupe disciplinée, encadrée de ses chefs.

C'est pour de tels faits, étrangers à toute action militaire et dont le souvenir compromettrait à jamais le peuple allemand s'il n'en rejetait avec horreur la responsabilité, que le général LAMMERDING a été, en France, condamné par contumace.

Il n'apparaît pas cependant que cette condamnation, restée symbolique, lui pèse, et il semble même que, rejetant de leur part un oubli miséricordieux, il cherche, par le présent procès, à compromettre ses concitoyens.

La Justice et le Droit n'ayant pas de Patrie, l'ensemble des associations de Résistants et Déportés français prie M. le Président du Tribunal de bien vouloir prendre en considération le présent témoignage.

Comité de Liaison de la Résistance (au nom de 47 associations, amicales et organismes liquidateurs de mouvements et réseaux).

Comité d'Action de la Résistance (au nom de 42 associations, amicales et organismes liquidateurs de mouvements et réseaux).

Ces deux comités comprenant, entre autres :

— L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance ;
— La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance ;
— Union Nationale des Anciens Déportés, Internés et leurs Familles ;
— Fédération Nationale des Déportés, Internés Résistants et Patriotes ;
— Association des Déportés et Internés de la Résistance ;

Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance.

CONNAISSEZ VOS DROITS

**A partir du 1er janvier 1966, les veuves de guerre, remariées mais redevenues veuves, divorcées ou séparées de corps, pourront recouvrir leur droit à pension, sans condition d'âge, ni de ressources (harmonisation de l'article L. 48 du Code des pensions militaires d'invalidité avec le Code des pensions civiles et militaires de retraite).**

# BUCHENWALD-DORA

Notre Amicale était représentée par Emile VALLEY et André LAITHIER. Ce dernier a salué le Congrès au nom de notre Amicale. Voici le texte de cette intervention :

*Je suis heureux de vous apporter le salut fraternel de l'Amicale des Déportés et familles de disparus de Mauthausen.*

*Comme vous le savez, tout nous rapproche, tout nous unit, et particulièrement deux faits essentiels à mes yeux.*

*D'abord le fait que nos deux Associations rassemblent les déportés et les familles de deux camps d'extermination nazis qui se ressemblaient étrangement. Les cérémonies du 20e anniversaire, les souvenirs rappelés à cette occasion, les pèlerinages, les publications sur la déportation ont montré combien, à quelques détails près, tous ces grands camps nazis poursuivaient le même but. Et les rescapés de Buchenwald, comme ceux de Mauthausen, comme ceux de Dachau, d'Auschwitz et tous les autres, ont pu découvrir combien les souffrances ont été semblables, combien nos bourreaux communs employaient partout les mêmes méthodes et aussi que partout les déportés ont su s'organiser pour la solidarité d'abord et ensuite pour la résistance.*

*Ensuite, le fait que les uns et les autres nous sommes issus d'un même combat. C'est un hasard qui a fait, dans la plupart des cas, que les uns sont allés à Buchenwald et d'autres à Mauthausen. Mais ce n'est pas un hasard qui les avait amenés dans la Résistance, c'était la volonté commune à tous les hommes d'honneur de notre pays de lutter contre l'occupation nazie. Les uns comme les autres nous avons agi pour la libération de notre pays, pour en finir avec l'oppression, avec le racisme, avec l'obscurantisme et la misère.*

*Comment, dans ces conditions, ne nous sentirions-nous pas unis par des liens fraternels ? Comment aussi ne serions-nous pas sensibles aux mêmes problèmes que la vie nous pose vingt ans après notre retour ?*

*L'égalité des droits, le respect de la personne humaine, la sauvegarde de la Paix, voilà des sujets qui sont débattus chez nous comme chez vous.*

*Nous sommes heureux, pour notre part, d'avoir rassemblé, sans distinction, tous les anciens, toutes les familles de Mauthausen, pour une action constructive et efficace. Nos congrès, nos bulletins, nos pèlerinages, notre exposition, nos tournées de conférences, de projections de films en province, témoignent de notre volonté de tout faire pour qu'on ne revoie « plus jamais ça ».*

*Toutes nos activités témoignent de notre volonté de perpétuer le souvenir de la résistance et de la déportation.*

*C'est pour cela aussi que notre Amicale de Mauthausen s'est tournée résolument vers les jeunes. Avec notre appui matériel et moral, une association « Souvenir et Jeunesse » s'est constituée et — pour le 20e anniversaire — a emmené près de trois cents jeunes sur les lieux de souffrance de leurs aînés, au camp de Mauthausen même. Nous espérons que cette association de jeunes va se développer, rassembler tous les jeunes soucieux de conserver le souvenir de la lutte de leurs aînés. Nous espérons que « Souvenir et Jeunesse », libre de toute tutelle, mais aidée par toutes les organisations de la résistance et de la déportation, et par conséquent également par votre grande Association, prendra rapidement un grand essor.*

*C'est pour nous tous la certitude que notre voix ne faiblira pas, que les vides causés dans nos rangs par suites de nos souffrances seront comblés.*

*C'est la certitude que la jeunesse ne cédera pas aux appels des sirènes du néo-facisme, qu'elle restera dans la voie de la démocratie et de la liberté, dans la voie du progrès social et de la coexistence pacifique entre tous les peuples.*

*En agissant ainsi, je suis sûr que nous sommes fidèles au serment fait à nos camarades morts dans les camps.*

*Nous sommes fidèles aussi à l'idéal qui nous anima, à Buchenwald et à Mauthausen lorsque, dans les derniers jours de notre martyre, nous nous sommes levés, rassemblant les dernières forces, pour nous opposer à l'extermination et pour participer nous-mêmes à notre libération.*

*Salut à vous donc, chers camarades de Buchenwald-Dora.*

*Salut aux familles de vos disparus.*

*Vive l'union de la déportation !*

*Vive l'amitié indéfectible de tous les anciens déportés !*

## DEMANDE D'EMPLOI

Déporté Résistant, actuellement Cadre dans l'industrie pharmaceutique, 40 ans, marié, trois jeunes enfants, deux certificats de licence en droit, parlant et écrivant l'allemand, rompu aux contacts humains, cherche situation directeur commercial ou apparentée.

Ecrire à l'Amicale qui transmettra.
Merci.

# SOUVENIR & JEUNESSE

a déclaré officiellement sa naissance à la Préfecture de Police (n° 65-12 10).

Si la tête se trouve à Paris, l'un des éléments moteurs qu'on appelle le secrétariat s'est installé 22, route de la Guerche, 53 - Craon.

Notre groupement, désireux de bien faire, se réclame d'une certaine discipline et vous adresse amicalement les consignes ci-dessous :

— Que les adhérents règlent dès à présent leur **COTISATION 1966,** fixée à 10 F.

— Que les dernières inscriptions aux voyages de JUILLET ET AOUT (Autriche-Camp de Mauthausen-Yougoslavie) nous parviennent pour **le 15 MARS,** dernier délai ; après cette date, aucune demande ne pourra être prise en considération.

— Que nos jeunes Amis des autres Amicales viennent partager notre effort en portant bien haut avec nous « LE FLAMBEAU DU SOUVENIR » pour préserver l'idéal de nos aînés.

**Pour toute correspondance, s'adresser à :**

« SOUVENIR ET JEUNESSE », 22, route de la Guerche, 53 - Craon.

**Pour tout règlement, veuillez libeller votre chèque comme suit :**

« SOUVENIR ET JEUNESSE », 31, boulevard Saint-Germain, Paris. C.C.P. Paris 13.124-28.

DEVANT DE TELLES INITIATIVES, LES ANCIENS DEPORTES NE PEUVENT SOUHAITER A « SOUVENIR ET JEUNESSE » QUE LONGEVITE ET PROSPERITE...

Germaine FAUTREL, Trésorière bénévole et combien dévouée à notre Association, nous annonce le décès de sa regrettée Sœur.

En cette pénible circonstance, qu'elle trouve dans les *condoléances émues et affectueuses* de la Grande Famille de Mauthausen, un peu d'apaisement à sa profonde douleur.


Déportés et Familles de l'Amicale,

vous trouverez...

" Aux Cyclamens "

81, Avenue de Verdun, 94 IVRY - Tél. 482 17-16

*un choix de* **fleurs coupées** *et de* **plantes en pots,** *à des prix intéressants.*

*Vous y recevrez toujours un accueil agréable et un personnel qualifié qui vous guidera et vous conseillera, dans son magasin* Libre Service.

**SE RÉFÉRENCER DE NOTRE ASSOCIATION**

# A NOS CAMARADES ESPAGNOLS

La loi finale de la B.E.G. votée par le gouvernement allemand est parue, malheureusement la forclusion n'a pas été levée, c'est-à-dire que nos camarades n'ayant pas, avant le 31 mars 1958, fait leur demande d'indemnité allemande versée directement par le gouvernement allemand aux réfugiés, ne pourront pas obtenir cette indemnité.

Cependant, dans cette loi, le paragraphe suivant, concernant les déportés, a été inclu :

« ... Tout déporté ayant eu au moins un an de prison ou de camp de concentration, peut prétendre à une pension de 25 % pour les maladies ou infirmités résultant de son internement ou de sa déportation... »

En nous basant sur le paragraphe ci-dessus, nous pensons que l'injustice commise à l'égard de nos camarades n'ayant pas fait leur demande en temps voulu, sera en partie réparée.

Nous demandons à tous nos camarades réfugiés espagnols n'ayant pas perçu d'indemnité allemande ou ne touchant pas une pension pour maladie de la part du gouvernement allemand, de bien vouloir nous écrire immédiatement, afin que nous entreprenions les démarches pour qu'ils puissent bénéficier des avantages inhérents au complément de cette loi B.E.G.

Si vous connaissez des camarades réfugiés qui n'ont pas touché cette indemnité, donnez-nous leurs noms et leurs adresses afin que nous prenions contact avec eux.

La forclusion de cette nouvelle loi allemande a lieu le 30 septembre 1966

# A NUESTROS CAMARADAS ESPAGNOLS

*La ley final de la B.E.G. votada por el gobierno alemán ha sido publicada. Desgraciadamente la « forclusion » que existia no ha sido levantada ; es decir, que los camaradas que no hicieron antes de el 31 de Marzo de 1958 la petición de indemnización, otorgada por el gobierno alemán a los refugiados, no podrán obtenir dicha indemnización.*

*Ahora bien, en esta ley el párrafo siguiente concerniendo a los deportados ha sido incluido :*

*« Todo deportado que hizo por lo menos un ano de carcel ó de campo de concentración, puede pretender obtenir una pensión de 25 % por las enfermedades contraidas o resultando de su internamiento o de deportación. »*

*Basandonos sobre este párrafo, pensamos que la injusticia cometida con los camaradas que no hicieron su petición a tiémpo será parcialmente reparada.*

*Pedímos a todos los camaradas refugiados españoles que no han percibído la indemnización alemana, ó que no perciben una pensión de dicho gobierno, nos escriban inmediatamente a fin de poder hacer los trámites para que puedan beneficiar de las ventajas inherentes al complemento de la ley B.E.G.*

*Si conoceis algún camarada refugiado que no haya conseguido esta indemnización, enviarnos sus nombres y dirección a fin de ponermos en contacto con ellos.*

*El plazo limite (« forclusion ») de esta nueva ley alemana tendrá lugar, el 30 de Septiembre de 1966.*

## LA CAGE DE VERRE

Ce film de **Philippe ARTHUYS,** en dépit de son titre, n'est pas un documentaire sur le procès d'**EICHMANN.** C'est surtout une étude des problèmes complexes de la réinsertion d'un rescapé des camps de la mort dans la vie sociale. L'auteur évoque bien d'autres thèmes et les anciens déportés peuvent y trouver matière à discussion, voire même à critique. Il a du moins le mérite de participer à notre combat contre l'oubli.

La réalisation technique, la photographie (dans le cadre de la construction de l'Etat d'Israël) sont remarquables.

« **LA CAGE DE VERRE** » passe actuellement au cinéma « LA ROYALE », 25, rue Royale, à PARIS.

Ce film sera également projeté à :

— GRENOBLE, au cinéma « LE ROXY », à partir du 23 février.
— NEVERS, au cinéma « LE PAX », à partir du 21 mars.
— TROYES, au cinéma « L'ALHAMBRA », à partir du 17 avril.

# Dans notre courrier...

Nous recevons de notre ami Jeftimije VOJSIC, une lettre dont nous reproduisons ici un large extrait. Nous pensons, en effet, qu'il serait bon, pour nos camarades victimes de l'expérience alimentaire infligée au bloc 16, d'avril à novembre 1943, de se retrouver au cours d'une fraternelle réunion. Ainsi pourraient-ils évoquer les divers épisodes tragiques de leur vie de cobayes et se documenter sur l'indemnité accordée aux déportés ayant subi diverses expériences médicales, indemnité déjà perçue par de nombreux Yougoslaves.

Nous demandons à tous nos camarades ayant fait partie du groupe de cobaye du bloc 16 de bien vouloir nous écrire.

---

*Belgrade, le 14 décembre 1965.*

*Cher Emile,*

*Je souhaite une bonne et heureuse année à tous les rescapés de Mauthausen, à leurs familles et surtout aux jeunes qui cultivent les traditions de notre lutte.*

*Je profite de cette occasion pour vous exposer certaines choses relatives à notre vie commune à Mauthausen et pour te demander un service à ce propos.*

*Voici de quoi il s'agit :*

*Au début d'avril 1943, un groupe nombreux de concentrationnaires fut séparé sur la place d'appel de Mauthausen et placé dans le bloc 16. Dans ce bloc, ils furent divisés en deux groupes rigoureusement séparés : l'un dans la chambre « A » et l'autre dans la chambre « B ». Alors que le groupe « A » se composait d'internés de diverses nations sans rapport de nombre, le groupe « B » comprenait :*

— *15 Français et 15 Belges groupés ensemble,*
— *30 Espagnols,*
— *15 Tchèques et 15 Polonais groupés ensemble,*
— *30 Allemands,*
— *30 Yougoslaves.*

*Les internés du groupe « A » du bloc 16 étaient soumis à des « vivo experiment » d'une sorte, et ceux du groupe « B » à des expérimentations dites scientifiques, sous le nom commun de « Ost kost ». Je parlerai ici de l'expérience du groupe « B » du bloc 16, dont je faisais partie et où je demeurai, comme les autres, 8 mois et 20 jours.*

*Dès notre arrivée au bloc, nous fûmes examinés en détail par une commission spéciale, dont on disait qu'elle était venue de Berlin. Elle se composait de 8 à 12 personnes, presque tous médecins officiers portant tous l'insigne des SS. Après cet examen, l'enregistrement de nos données biographiques et notre pesée, nous reçûmes une injection et fûmes parqués dans la chambre « B ». Là nous étions nourris d'une soupe limpide d'après laquelle toute l'expérience reçut le nom de « ost kost. » Cette soupe n'était presque que de l'eau. Elle ne devait contenir ni condiment, ni sel, et pendant presque tout le temps que nous la reçûmes nous n'y trouvâmes jamais quelque aliment à mâcher. Nous étions placés sous une surveillance de tous les instants dans le bloc même et dans la chambre « B ». Je crois me rappeler que la commission en question, dont on avait entendu dire — ce qui est d'ailleurs le plus probable — qu'elle venait de Berlin, nous examina trois fois et nous donna à chaque occasion des injections, quoique aucun de nous n'était alors malade pour nécessiter des soins particuliers. On nous faisait aussi chaque fois des prises de sang pour analyse. Bien que les internés de la chambre « A » et de la chambre « B » ne pussent communiquer, on les surveillait constamment pour qu'ils ne puissent échanger des vivres, car ceux de la chambre « A » recevaient du pain. Si quelqu'un d'entre nous recevait un colis, il ne pouvait en obtenir éventuellement que les cigarettes mais pas d'aliment. Nous en conclûmes que nous étions destinés strictement à cette sorte d'alimentation et que durant cette expérimentation nous ne devions rien manger d'autre que cette maigre soupe.*

*Nous étions constamment astreints au travail dans la carrière de Wiener Graben.*

*Il est intéressant de noter qu'au moment du déjeuner dans la carrière nous recevions cette soupe sous la surveillance de 6 à 8 soldats SS qui veillaient à ce que nous mangions toute la quantité reçue. Ils y tenaient car, étant donné l'apparence de cette soupe, nous craignions qu'elle contienne des substances chimiques destinées à nous empoisonner systématiquement. Nous en reparlerons une autre fois. Ces soldats SS, commandés par des officiers SS, avaient donc une tâche déterminée. Le fait que les Allemands avaient jugé nécessaire de nous adjoindre des gardiens particuliers dans la carrière pour nous obliger à ingurgiter cette soupe suspecte est intéressant. Cela veut dire qu'ils tenaient cette expérience pour très importante puisqu'ils se résignaient, au plus fort de la guerre, à affecter un peloton entier à cette surveillance.*

*Chaque huitième jour, on nous prélevait 20 cm3 de sang et on nous faisait une injection. Les médecins du camp nous examinaient et nous pesaient chaque fois et prenaient des notes sur les changements intervenus. Par suite de ce « vivo-experiment » nombre d'entre nous avaient sur le corps des quantités de furoncles et d'abcès.*

*Etant donné que les chambres « A » et « B » du bloc 16 étaient habitées par des internés de diverses nationalités, que les*

# Notre courrier (suite)

*contacts mutuels et la solidarité furent bons, même aux instants les plus durs, il serait souhaitable que tous les survivants de ce bloc, et en particulier de la chambre « B », organisent en 1966 une réunion...*

*Jeftimije VOJSIC,*
K 2 M Lager n° 24.652.

❦ ❦ ❦

*L'Hay-les-Roses, le* 25-1-1966

*Je fais réponse tout d'abord pour vous remercier de toute l'attention que vous nous portez à chacun de nous, et dont vos lettres me réconfortent de savoir que nous ne sommes pas chez nous et pourtant il y a des hommes sur cette terre de France qui pensent à nous, croyez-moi que si je n'ai rien fait jusqu'à présent, c'est que cela a été impossible. Ayant subi la séparation de ma première femme. enfin il faut vivre et, maintenant, ayant trouvé une personne charmante qui me fait oublier et me pousse à vos conseils qui sont justes et bons, je ne pourrai jamais oublier ce que vous faites pour nous tous, et c'est pour cela que, samedi matin* 10 *h, je serai rue Leroux ; croyez-moi, cher ami Valley, je vais faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous remercier et vous prouver ma reconnaissance et vous tiendrai personnellement au courant.*

*Je vous remercie encore une fois très sincèrement de l'acharnement dont vous faites preuve pour nous, Espagnols.*

*Très cher ami, je vous laisse à votre belle œuvre et vous remercie encore une fois de tout mon cœur.*

*Un ancien de Mauthausen qui vous envoie son entière et plus profonde affection.*

*Luis CABRERA.*

❦ ❦ ❦

*Chers amis du camp de Loibl-Pass,*

*Cette année se termine. Nous pensons bien des fois à vos visites dans cette année et, de tout cœur, nous vous disons merci !*

*Notre profond remerciement à ceux qui sont arrivés chez nous pendant nos vacances.*

*Nous sommes très heureux, chers amis, quand nous pouvons parler avec vous des mémoires du camp et de votre heureux retour dans votre patrie, la France.*

*Nous invitons tous nos amis français qui pourront venir dans notre belle patrie, à nous visiter.*

*Mon mari et moi, nous vous adressons nos meilleurs vœux à l'occasion de Noël et de la nouvelle année ; nous souhaitons surtout qu'elle ne vous apporte que du bonheur et que votre santé se maintienne toujours aussi bonne que par le passé.*

*Nous vous prions de publier notre lettre dans votre gazette Amicale de Mauthausen.*

*Nous vous envoyons la photographie du camp de Loibl-Pass où les amis français ont souffert pendant la guerre pour la liberté.*

*Ronnih Martin Marija.*

❦ ❦ ❦

PUPOVAC
Apartado 460
COLON - République de Panama

*Le* 2-2-1966.

*Amicale de Mauthausen,*
*31, boul. Saint-Germain*
*Paris 5e*

*Mes bien chers amis,*

*A vous tous, j'adresse de ce pays lointain qui a eu son heure... de célébrité en France il y a quelques décades, mon souvenir fraternel et l'assurance de mon indéfectible amitié.*

*C'est avec sympathie et émotion que je suis l'activité de l'Amicale grâce au lien si cher que représente pour moi le Bulletin de notre Amicale. Avec aussi un peu de regret... parce que ma situation actuelle m'empêche d'y participer.*

*Donc, félicitations à toutes et tous pour le travail déjà réalisé et la manière de le faire. Continuant ainsi nous resterons toujours ce que nous devons être : une grande famille fraternelle et unie, capable de surmonter ses légitimes haines mais incapable d'oublier.*

*J'adresse ici une pensée émue à ceux de nos camarades décédés en* 1965, *ainsi que mes sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.*

*Ci-joint un chèque de* 500 *F dont le montant est destiné à :*

*— ma cotisation pour* 1966,
*— le solde, partagé en deux parts égales, et représentant ma participation à l'érection du monument de Gusen et celle de la stèle de Linz III.*

*En vous adressant à tous mes meilleurs vœux de santé et de prospérité — pardonnez je vous prie ce retard honteux — pour* 1966, *j'en forme un personnel qui me remplirai d'aise, de me rencontrer au cours de cette année avec le plus grand nombre d'entre vous.*

*Fraternelles salutations.*

*Roger PUPOVAC,*
60.472 *Mauthausen - Linz III.*

# Lecturas

## ESPANA, ESPANA

### por Arthur G. LONDON

Este titulo, acompañado del nombre y apellido del autor, sabe a un doble suspiro...

Casi treinta años despues que ofreciera su juventud (la edad en que se ofrece un gran amor « para siempre ») y su bravura a España (la legal), Arthur G. LONDON le ofrece el fruto de su erudicion.

« ESPANA, ESPANA » es una biografia de ese trienio español 36-39, aunque para narrar los acontecimientos que tuvieron lugar durante ese periodo de tanta densidad histórica resulte necesario enfocar de más atras. Quizas unos decenios hubieran sido suficientes. Pero los exigentes ojos escrutadores del autor han querido ir más hondo en busca de las raices. A ellas nos conduce y nos situa al abrirnos, desde sus primeras lineas, las puertas de los pirineos : Penetramos en España ya avanzada la segunda mitad del siglo XV, en los albores de su unidad política. Tiene razon : Es la buena puerta para una INTRODUCCION. Y, en su momento oportuno, como buen ciceron a escala nacional, cita el comienzo del diario de Cristobal Colon : « En el mismo mes en que sus majestades publicaron el edicto expulsando a tódos los judios... »

Es con palabre escueta, utilizada con maestría, que LONDON sigue registrando, desde su introduccion, el movimiento. Nada le escapa. Las luchas sociales se van anotando en justo paralelismo... Hasta llegar a « eso »...

Y desde aquél 18 de Julio de 1936 hasta el 28 de Marzo de 1939 (¡ cuanta lágrima ; cuanta sangre... y cuanta tinta !) es ya el « diario » de un participe y a la vez testigo desde un plano que lo domina todo. Y es ahi que, para cuantos hayan sido intérpretes de esa epopeya en lo vivo de la accion, este libro se hace espejo en el que se refleja el rostro juvenil de cada cual, maquillado de polvo de combate, de embriaguez de triunfo o herida de derrota...

Incluídas las ilustraciones fotográficas, cuatrocientas trece páginas de desahogada tipografia, con mínimos — y excusables — descuidos de taller en la impresion española.

Basta pasear la mirada por sobre la voluminosa bibliografia en que el autor ha buceado en pos de aportaciones referenciativas, con su óptica, para que se justifique la conclusion que se impone : De la raíz a la flor (¿ y por qué no al fruto ?), un producto sano. Sano y sabroso, porque, si la verdad es amarga, pide ese otro sabor que deja el desahogo.

Si ; este libro viene a ocupar un vacío. A el habrán de recurrir futuras generaciones españolas, y muy especialmente la actual, ansiosa de saber lo que se le ha callado sobre esa época de « su » Historia.

Gracias, amigo LONDON.

Toni.

« ESPANA, ESPANA... » está en venta en la Amical
Precio : **20** Francos

# LES ARCHIVES D'ROLSEN EN PÉRIL

## MOTION

Le bureau national de l'U.N.A. D.I.F. - F.N.D.I.R., réuni à son siège social le 20 janvier 1966,

— mis au courant de la situation dans laquelle se trouvent les archives (de la déportation et des camps de la mort) actuellement rassemblées à Arolsen ;

— considérant qu'une remise pure et simple aux autorités allemandes ferait peser sur ces documents uniques une menace permanente de destruction, au gré des fluctuations de la conjoncture internationale ;

— estimant, d'autre part, qu'un regroupement de toutes les archives, actuellement réparties entre différents pays européens, est souhaitable ;

— émet unanimement le vœu :

que les archives d'Arolsen soient transférées dans un pays offrant le maximum de sécurité pour leur conservation, par exemple sur le territoire suisse ;

que toutes les archives, y compris celles détenues par les pays de l'Est, soient rassemblées en ce lieu unique :

Le secrétaire général,
R. TEYSSANDIER.

Le président,
E.-L. LAMBERT.

N. B. — Ce texte fut transmis aussitôt à MM. les Ministres des Affaires étrangères et des Anciens combatants.

**Une très triste nouvelle nous est parvenue d'Autriche pendant les fêtes de fin d'année. Notre ami Joseph HANDLGRUBER est décédé, quelques heures après un accident dû au verglas. Tous ceux qui ont participé aux pèlerinages de l'Amicale se souviennent de l'avoir vu à Traun où il dirigeait le Volksheim (la maison du peuple).**

**Ils se rappellent sa silhouette solide, son sourire affable, son calme et son obligeance au milieu de la foule des « touristes » l'assaillant des questions les plus diverses. Pour l'Amicale, c'était un organisateur hors pair, réglant les problèmes de séjour, de répartition dans les hôtels, aidant avec un grand dévouement nos VALLEY et nos HENRIET dans les tâches complexes que pose la réalisation des pèlerinages.**

**Notre secrétaire général a représenté notre Association aux obsèques, assurant la famille de la grande peine que ressentent tous ceux qui ont connu « Monsieur Joseph ».**

# REFORME du DEPORTE-RESISTANT

ACTUELLEMENT, tous nos camarades déportés-résistants ont leur carte rouge ; de toutes façons, il serait trop tard pour le demander puisqu'il y a forclusion et qu'il ne semble pas que cette forclusion soit levée d'ici longtemps.

Cette carte, preuve officielle de la déportation, servira tout d'abord à authentifier les séquelles des maladies contractées en camp de déportation par suite de la famine, du travail forcé, des sévices.

Elle autorise donc à faire une demande de pension militaire, très simple à établir.

Il suffit de :

1) faire une demande pour être présenté devant une Commission de réforme, à adresser au médecin-chef du Centre de Réforme ;

2) accompagnée d'un certificat médical aussi détaillé que possible relatant toutes les infirmités contractées au camp ou au retour.

Notons que pour les départements autre que la Seine, la Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, depuis 1962, cette demande ne doit pas être adressée au médecin-chef du Centre d'où dépend le déporté, mais à l'officine nationale des A.C. et V.D.G. du département de sa résidence actuelle.

A l'issue de cet envoi, le Centre de Réforme renverra quelques formules à remplir :

— Formule administrative : date de l'arrestation, de la déportation, du camp, du retour ;

— Formule du code la Famille-Enfants ;

— Un certificat, à établir sur l'honneur, assurant que le déporté n'avait aucune des maladies revendiquées par le certificat médical établi par le médecin traitant, et déjà envoyé au Centre ;

— Des photocopies de la carte de déporté, C.O.R., ancien combattant, etc.

En somme, formalités peu compliquées, le dossier « ouvert » par le Centre de Réforme, il s'ensuivra une convocation pour examen médical par les médecins experts, chacun pour la spécialité qui lui incombe, ayant reçu la consigne de recevoir les déportés avec égard et de les juger avec humanité.

Chaque invalidité est évaluée à son taux, il faut alors en faire le total.

Le statut des déportés résistants étant des plus favorables, n'exige pas la preuve des maladies contractées, car à qui demander cette preuve, sûrement pas aux kapos ou aux S.S.

Pour totaliser l'ensemble des infirmités, il ne s'agit pas de les additionner.

Il est nécessaire de savoir que le coefficient de santé est de 100 %, une première infirmité de 50 %, par exemple, ne laisse pour la 2e infirmité qu'un coefficient de santé de 50 % ; si cette deuxième infirmité vaut elle aussi 50 %, il ne reste que 25 % de coefficient de santé pour la 3e infirmité et ainsi de suite.

Notons en passant qu'il y a pour chaque infirmité, suivant la première, un suffixe progressif de 5 en 5, ce qui augmente aussi chaque infirmité d'un petit pourcentage.

Il est facile de se rendre compte qu'il est impossible de dépasser 100 %.

Heureusement, le statut des déportés résistants permet la surpension.

Pour cela, il suffit de grouper un certain nombre d'infirmités pour arriver à 2 chiffres, accepté par le législateur de 85 % et 60 % donnant à eux deux un total de 100 % plus un degré de surpension.

Si, en plus du groupement des infirmités non prises en compte, elle s'ajoutent à ce 100 + 1 en surpension avec, en plus de leur taux, le suffixe progressif de 5 en 5.

Par exemple, un groupement d'infirmités a déjà donné 100 % 1, il reste 5 infirmités à 10 %, non prises encore en charge, il faudra compter :

100 + 1 degré plus
10 + 5
10 + 10
Invalidité 10 + 15 suffixe
10 + 20
10 + 25
———
———
50 + 75
125 soit 12 degrés 5
arrondis à 13 degrés

13 degrés et 1 degré acquis avec le 100 + 1 = 14 degrés.

On peut en déduire qu'une invalidité aggravée n'augmente que de peu le taux de la pension, alors qu'une nouvelle infirmité comme la 5e de notre exemple donne 3 degrés 5 arrondis à 4 degrés.

Mais il ne faudrait pas pourtant multiplier trop le nombre d'infirmités nouvelles car les services de vérification et les services des Finances demanderont le groupement de plusieurs infirmités en une seule ; ainsi sera groupé : troubles digestifs, hépathiques, vésiculaires, hémoroïdes, rhumatismes, arthrite ou arthrose, réduisant ainsi le nombre d'infirmités, mais surtout des suffixes, restant entendu qu'un groupement aura comme taux à peu près le total de chacune des infirmités prises en particulier avant le groupement.

Peut-être, certains taux de pension semblent dépasser la moyenne normale : il s'agit vraisemblablement d'un camarade très touché soit par : tuberculose ou cancer ou amputation.

Une seule de ces infirmités valant, à elle seule un taux de 100 %, les autre infirmités s'y ajoutent en surpension avec le suffixe progressif de 5 en 5.

Le déporté aura donc une pension dont le montant pourra être de 100 % plus 50 ou 60 degrés ; mais il n'est pas à envier, car vraisemblablement son état de santé ne lui permettra pas de toucher sa pension de longues années.

Ces calculs un peu compliqués, seront peut-être rendus un peu plus compréhensibles par ces quelques explications et permettront en gros, au déporté-résistant, de se rendre compte de la façon dont s'organise sa pension.

Dr Clément MAROT.

# NOTRE LIBRAIRIE

**LITTERATURE :**

| | | |
|---|---|---|
| « Histoire du Monde contemporain », par Bernard ISELIN (vente public : 120 F) | 100 | F |
| « La Guerre 1939-1945 », en 1.000 images, par Bernard ISELIN | 30 | F |
| « On les nommait les Etrangers », par Gaston LAROCHE | 30 | F |
| « De la chute à la libération de Paris », par Emmanuel D'ASTIER | 26 | F |
| « Résistance en Loir-et-Cher », par Lucien JARDEL et Raymond CASAS | 25 | F |
| « La Russie en guerre », en 2 tomes, par Alexandre WERTH. Le tome | 24 | F |
| « F.T.P. », par Charles TILLON (vente public : 27 F) | 23 | F |
| « Histoire de la Gestapo », par Jacques DELARUE | 20 | F |
| « Sur les murs de Paris » (affiches et textes), par Pierre BOURGET et Ch. LACRETELLE | 20 | F |
| « Tragédie de la déportation », par Olga WORMSER et et Henri MICHEL | 20 | F |
| « Pour que la terre se souvienne », par Léon W. WELLS | 18,50 | F |
| « Ils arrivent » (Sie kommen), par Paul CARELL | 18 | F |
| « Les Françaises à Ravensbruck », Amicale de Ravensbruck | 18 | F |
| « Quand les alliés ouvrirent les portes », par Olga WORMSER-MIGOT | 18 | F |
| « L'arbre de Goethe », par Pierre JULITTE | 15 | F |
| « Sept hommes à l'aube », par Alan BURGESS | 15 | F |
| « Nu parmi les loups », par Bruno APITZ | 15 | F |
| « Le jour le plus long », par Cornélius RYAN | 15 | F |
| « Lac aux rêves », par Jean LAFFITTE | 13 | F |
| « Le Grand voyage », par Jorge SEMPRUN | 12 | F |
| « Quatre dans l'ombre », par Eric PICQUET WICKS | 12 | F |
| « Le pain des temps maudits », par Paul TILLARD | 12 | F |
| « Le Père Jacques », par Michel CARROUGES | 12 | F |
| « L'espèce humaine », par Robert ANTELME | 10 | F |
| « Ceux qui vivent », par Jean LAFFITTE | 9,50 | F |
| « K.L Reich en Catalan », par AMATA-PINIELLA | 9 | F |
| « La dernière forteresse », par Pierre DAIX | 6,20 | F |
| « Ceux de Châteaubriant », par Fernand GRENIER | 6 | F |
| Album « Plus jamais ça », dessins et texte | 5 | F |
| Album photographique de Mauthausen | 5 | F |
| « Le récit d'un Revenant », par Marcel DELFIEU | 5 | F |
| « Camp de la mort lente », par J.-J. BERNARD | 4,50 | F |
| « Aucun de nous ne reviendra », par Charlotte DELBO | 4 | F |
| « Le ghetto de Varsovie », par Bernard MARK | 3,50 | F |
| « La sombre route », par Roger HEIM | 3 | F |
| Brochure sur le camp de Mauthausen | 3 | F |

**DISQUES :**

| | | |
|---|---|---|
| « Chant de la Résistance et de la Déportation », par Anna MARLY | 30 | F |
| « La grande nuit de Ravensbruck » | 27 | F |
| « Quand les Français parlaient aux Français », par Pierre DAC | 27 | F |
| « Chansons d'Aragon », par Léo FERRE | 25 | F |
| « 20 ans déjà », par Claude VINCI | 20 | F |
| « Nuit et brouillard », par Jean FERRAT, en 30 cm | 20 | F |
| « Nuit et brouillard », par Jean FERRAT, en 17 cm | 10 | F |
| « Jotas », par Juan VILATO | 10 | F |
| « Chant des Partisans et chant des Marais » | 5 | F |

**Offrez donc un champagne brut** *à vos Amis en le commandant directement à la propriété :*

**CHAMPAGNE GASTON CHIQUET**

(Récoltant-premiers crus)
(Famille de Mauthausen)

62, Av. Général Leclerc, **DIZY près EPERNAY (Marne)**

Expédition à partir de 12 bouteilles (se référer de l'Amicale)

**Gagnez du temps... Pour vos grands déplacements, demandez à « Souvenir et Voyages » vos billets « Avion et Bateau ». Nos services vous donneront toute satisfaction.**

# LA VIE DE L'AMICALE

## DÉCÈS

Nous vous annonçons avec beaucoup de peine le décès de plusieurs de nos camarades :

**FERNANDEZ Baldomero,** ancien de Mauthausen.

**MARQUEZ Vincent,** ancien de Mauthausen.

**FAWTIER Robert,** ancien de Mauthausen.

**SERRIERES Paul,** ancien de Wiener-Neustadt, Redl, Ziph, Ebensee. Mle 28.531.

**LAUE Otto,** ancien de Mauthausen, de Copenhague.

**FOURNIER Lucien,** ancien de Mauthausen, Ebensee. Matricule 60.736.

**SAUZE Longino,** ancien de Mauthausen. Mle 5.275.

**GUENIN Maurice,** ancien de Loibl-Pass. Mle 28.122.

**EMERY Joseph,** ancien de Loibl-Pass. Mle 26.970.

**GOURGAN Aimé,** ancien de Melk.

*Nous adressons aux familles de nos camarades l'assurance de nos sincères condoléances.*

Nous avons aussi appris le décès de Mme MARKICH, mère de Victor ZOUSSINE, matricule 132.398, décédé à Mauthausen.

De Mme MOQUET, famille de Léon MOQUET, Mle 60.326, décédé au camp.

De M. PIEDALU, père de Bernard PIEDALU, Mle 119.173, décédé à Gusen.

De Mme HUTIN, veuve de Jules HUTIN, décédé à Ebensee.

Notre ami COUDERT, ancien de Steyr, Mle 53.706, nous apprend le décès de sa mère.

Notre ami de LIPSKI, ancien de Mauthausen, Mle 25.634, a la douleur de nous faire part du décès de sa fille âgée de 42 ans, ancienne déportée de Ravensbruck.

*Nous adressons à nos amis nos plus sincères condoléances.*

## RECHERCHES

FERNANDEZ José, ancien de Mauthausen-Steyr, recherche camarades espagnols l'ayant connu soit au camp de réfugiés de Septfonds ou St-Laurent-de-Cerdans, avant la guerre et ceux qui l'ont connu à Mauthausen-Steyr.

Ecrire à FERNANDEZ José, café-brasserie « Le Pierrot », 85 - Les Sables-d'Olonne.

Mme Vve PORT, H.L.M., place A.-Lebrun, 54, Villerupt, recherche des renseignements concernant son fils Joseph PORT, né le 23-11-1923, arrêté à Lyon-Villeurbanne le 1-3-1943 et dirigé sur Compiègne puis Mauthausen - Gusen II, décédé le 24-4-1945. Mle 28.710.

Qui a connu, au camp de Mauthausen, un camarade déporté yougoslave du nom de MANOJLOVIC ZARKO qui, au retour du camp, habitait 25, rue Frevet, Aubervilliers ?

*Fournir à l'Amicale tous renseignements.*

## NAISSANCES

C'est avec joie que nous avons appris la naissance du petit PIERRE au foyer de Jean SAEZ, ancien de Mauthausen-Terneberg. Mle 6.676.

LOPEZ de la TORRE, ancien de Mauthausen, est heureux de nous annoncer la naissance d'une petite fille.

Et Jean BOYER, fils de Lucien BOYER, ancien de Mauthausen, Mle 59.637, est heureux de nous faire part de la naissance d'une petite Sabine.

*Tous nos meilleurs vœux à ces bébés.*

## MARIAGES

Jean FERRE, ancien de Mauthausen-Gusen, Mle 62.395, nous fait part du mariage de sa fille Odile avec Pierre BAYLE.

Paul PERRAUDEAU, ancien de Mauthausen, Mle 53.977, nous fait part du mariage de sa fille JANNY avec Guy DESPORT (également fils de déporté).

Nous apprenons aussi le mariage de Monique TROADEC, fille de Pierre TROADEC, ancien de Mauthausen-Melk. Mle 60.644.

Georges MAZOYER, ancien de Steyr-Wiener Saurer, nous fait part du mariage de sa fille HUGUETTE avec M. Robert ROBINOT.

*Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.*

## DÉCORATIONS

Nous avons appris, il y a un certain temps, que Jean ALIX, ancien de Gusen II-Mauthausen, avait été promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur, et Hélène SAUZET de Cluny, ancienne de Ravensbruck-Mauthausen, avait été promue au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

*Nous adressons toutes nos félicitations à nos amis et nos excuses pour avoir omis de le mentionner en temps utile.*

## NOS LIVRES

Nous tenons à saluer l'initiative de Maurice CHOQUET, déporté à Neuengamme, qui, dans la collection « bibliothèque du travail » destinée à la jeunesse et en même temps aux instituteurs, a écrit un très intéressant reportage sur la déportation.

Nous ne saurions mieux faire que de vous en recommander la lecture et la diffusion auprès de tous les jeunes qui vous entourent.

Renseignements et commandes à C.E.L., B.P. 282, Cannes.

Le Directeur de la Publication :
Emile VALLEY
PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

## LA CLINIQUE DE FLEURY-MEROGIS
### A OUVERT SES PORTES LE 6 DECEMBRE DERNIER

Après trois années d'efforts et grâce aux sacrifices consentis par les D.I.F., notre clinique, tant attendue, a ouvert ses portes.

La pièce maîtresse des œuvres sociales de la F.N.D.I.R.P., cette magnifique réalisation qui fait honneur au Monde Combattant, est maintenant à votre service.

Cette clinique, comme nous l'avons maintes fois répété, n'est pas une clinique comme les autres : sa vocation est d'être le Centre national de santé des D.I.F.

Supérieurement équipée, la Clinique de la fatigue et de la prophylaxie de la sénescence traitera les séquelles de la déportation, de l'internement et de la résistance.

30 lits sont réservés à la médecine,
30 à la neurologie,
et 20 à la chirurgie courante ou aux soins intensifs.

Notre clinique vous permettra de vous faire soigner efficacement dans un cadre et un confort dignes de vos sacrifices.

**I. — QUI PEUT Y ETRE HOSPITALISE ?**

En priorité : les déportés, les internés, les P.R.O. et leurs familles.

La Clinique F.-H. MANHES est conventionnée par la Sécurité Sociale et le Ministère des A.C.V.G. au titre des soins gratuits (Art. L. 115).

Il convient, avant de se rendre à la clinique :

1) d'obtenir la prise en charge de la Sécurité Sociale ou du service des soins gratuits, selon le cas.
2) cette prise en charge étant obtenue, de demander à la clinique la date d'admission.
3) l'hospitalisation peut être réalisée dans les cas d'urgence sur rendez-vous pris téléphoniquement.

**II. — COMMENT OBTENIR LA PRISE EN CHARGE ?**

**1) Au titre des soins gratuits (Art. L. 115),**

La prise en charge ne peut, dans ce cas, être délivrée que pour les invalidités pensionnées et qui sont décrites sur la couverture du carnet de soins.

Dans le cas d'hospitalisation pour une autre maladie non pensionnée, la prise en charge devra être demandée à la Sécurité Sociale.

Pour obtenir la prise en charge au titre des soins gratuits :

a) consulter un médecin qui établira un certificat médical justifiant, pour une des invalidités pensionnées, l'hospitalisation au Centre national de santé des D.I.F. ((Clinique F.-H. Manhès) ;

b) à l'aide de ce certificat, demander la prise en charge au service des soins gratuits, près le Directeur interdépartemental des A.C.V.G. ;

En cas de difficultés avec le service des soins gratuits, en informer la clinique qui interviendra auprès des services du ministère ;

c) dès réception de la prise en charge, l'adresser à la clinique et demander la date d'admission ;

d) venir à la clinique, muni des pièces suivantes :
— carnet de soins gratuits,
— carte de Sécurité Sociale (si l'intéressé est assuré),
— modèle 15 de la pension d'invalidité (ou de la concession de pension).

**2) Au titre de la Sécurité sociale**

a) consulter un médecin qui établira un certificat médical justifiant l'hospitalisation à la clinique.

b) se présenter ensuite au Centre de paiement de la Sécurité Sociale de la localité muni des documents suivants :
— certificat médical,
— carte d'immatriculation,
— derniers bulletins de paie ou autres pièces justificatives des droits d'assurés sociaux ;

c) dès réception de la prise en charge, l'adresser à la clinique et demander la date d'admission ;

d) venir à la clinique muni des pièces énumérées ci-dessus et, en outre, pour les titulaires de pensions militaires d'invalidté : **du carnet de soins gratuits et du modèle 15** (ou de la concession de pension).

**III. — ADRESSE DE LA CLINIQUE.**

**Clinique F.-H. MANHES**
**Centre National de Santé des D.I.F.**
**91 - FLEURY-MEROGIS**
**Téléphone : 921-13-95 et 921-13-96.**